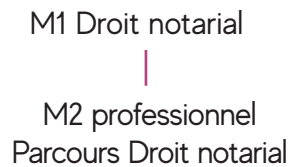


mention **DROIT NOTARIAL**



Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

■■■ LICENCES CONSEILLÉES

- Licence mention Droit

■■■ MODALITÉS DE CANDIDATURE

En M1

Candidature sur <https://ecandidat.u-bourgogne.fr> de mai à juin

Pièces à fournir

- CV
- Lettre de motivation
- Relevés de notes

Critères d'évaluation de la candidature

- Qualité du dossier universitaire
- Cohérence du projet professionnel avec le parcours visé

Les candidatures pourront faire l'objet d'un entretien.

Les candidatures sur dossier en M2 sont possibles s'il reste des places disponibles.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

- Rédiger les actes usuels
- Liquidier des régimes matrimoniaux et des successions
- Donner les premiers conseils à des clients

■■■ DÉBOUCHÉS

Le master 2 professionnel Droit Notarial constitue la première année des études menant au Diplôme Supérieur de Notariat (DSN).

À l'issue de la formation, les candidat.es peuvent intégrer la profession notariale en qualité de notaire-assistant.e et notaire salarié.e.

Ou

- Promotion immobilière
- Négociation foncière
- Administration de biens
- Audit et conseil immobiliers
- Montages financiers et garanties bancaires, assurances
- Gérance de SCI
- Gestion de copropriété
- Ingénierie patrimoniale

<http://ub-link.u-bourgogne.fr>

CONTENUS DE LA MENTION

- Droit de la famille
- Droit immobilier urbain et rural
- Droit commercial général, sociétés et groupements
- Droit des contrats et des obligations
- Fiscalité notariale
- Pratique notariale et rédaction d'acte
- Gestion patrimoniale
- Communication et langages fondamentaux
- Anglais



UFR Droit, Science
économique et
politique
4 Boulevard Gabriel
21000 DIJON



Certification
Master, diplôme national inscrit
RNCP (Répertoire National des
Certifications Professionnelles)



Rémunération
1700 à 2610 € net mensuels

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master 2017.



Taux d'insertion
94 %

CONTACTS

Responsable M1

- christelle.coutant-lapalus@u-bourgogne.fr
03 80 39 53 70



Pôle Formation et Vie Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



Capacité d'accueil

- mention Droit notarial :

Nombre de dossiers reçus

- mention Droit notarial :



Périodes en milieu professionnel

M2 Droit notarial

- stage : de mars à septembre (2 mois).
- formation continue : les étudiants sont salariés.